

QUARTIER GARE

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU PREMIER COMITE DE PILOTAGE 5 JANVIER 2015</p>
--

Présents :

Monsieur le Maire, Jean-Didier Berger,
Monsieur Jean-Baptiste Reignier, Directeur de cabinet adjoint.

Les élu(e)s délégué(e)s de quartier : Véronique DE LA TOUANNE, Conseillère Municipale, chargée de mission des marchés publics, coordinatrice du quartier Gare ; Serge KEHYAYAN, Adjoint au Maire, chargé de la gare du Grand Paris Express et des transports ; François LE GOT, Adjoint au Maire, chargé de la culture, des jumelages, du tourisme et du patrimoine.

Les services : Armelle FRICOT, Chargée des transports ; Anne PERRIER, Responsable de la vie associative, coopération décentralisée, fêtes et cérémonies ; Malalâtiana RAKOTOVAO, Assistante (excusée).

Les membres du Comité de pilotage Gare : Lucette JACQUESON, Marie-France LAMBOTTE, Hélène IGNAZI, Françoise THIBAUT, Christiane BARUTH, Dominique LESSEUR ; Bernard JACQUINOT, Philippe GAUTROT, Jean-Noël YVON, Edouard BRUNEL, Jean-Louis SALORT, Benoît DESCHAMPS, Didier BOURDIN, Bernard JACQUESON, Patrick DELAPORTE, Emmanuel SERVINI, Michel GUILLON.

« L'objectif de cette réunion est de présenter en détail en primeur le projet du réaménagement urbain du site de la gare au comité de pilotage et de le faire évoluer avec les points de vue et amendements », expose Jean-Didier BERGER, Maire. Il s'agit en effet d'assurer le meilleur déroulement possible du chantier pour les usagers et les riverains.

Avant la création de la ligne 15 du métro, la Ville de Clamart lance la réhabilitation de la place de la gare. A terme, elle constituera une véritable « porte de ville ». La future place accueillera des espaces verts repensés, des immeubles réalisés dans des matériaux de qualité (pierre, ferronnerie...) reprenant des éléments de l'architecture traditionnelle avoisinante clamartoise. Les immeubles abriteront des logements, des équipements publics et des commerces à taille humaine, locomotives de la redynamisation du quartier avec des terrasses de café et des brasseries sur cet espace essentiellement piéton. Un grand porche au bout de la place donnera accès à la gare.

La préservation des arbres a été décidée selon l'analyse phytosanitaire : abattage de marronniers trop fragiles et trop anciens, transplantation de jeunes arbres. Il a été décidé qu'à terme, pour chaque arbre abattu, deux nouveaux seront plantés.

Autre élément essentiel : la réalisation d'un parking souterrain de 190 places.

A proximité, sera créée une résidence étudiante, vraisemblablement dans un bâtiment existant.

Les travaux commencent dès le mois de janvier, en deux temps pour fermer la place, en sécurisant et balisant les parcours : d'abord une première phase jusqu'au 19 janvier, ensuite à partir du 19 janvier pour mettre en place le contournement de la gare pour les voitures et les piétons. Les arrêts de bus,

les abris et les attaches vélos seront déplacés. 30 places de stationnement payant supplémentaires sont créées. Le tunnel de la rue Calmette sera ensuite fermé.

Le passage de l'ancienne gare à la nouvelle gare est un immense chantier qui va se dérouler en 3 grandes phases :

- de 2015 à 2017 : aménagement de la place et le parking public ;
- de 2017 à 2020 : reconstruction de la gare de Clamart et, en souterrain, celle de la gare du super métro Grand Paris Express ;
- ensuite, l'aménagement de la dalle est prévu avec des logements, des équipements publics, et sans doute une école, selon les besoins qui seront à définir car pour l'heure, la Ville ne dispose pas d'étude. Rien n'est encore définitivement figé. Des négociations sont en cours avec Réseau Ferré de France.

« La Ville a la maîtrise de l'aménagement urbain sur la ligne 15, ce qui est une exception », a souligné Monsieur le Maire. Il s'agit de créer un quartier totalement intégré et d'élaborer le maillage avec les commerces. Le quartier sera redessiné avec une gare moderne comprenant des services, du stationnement minute, deux accès par la Place et par le boulevard Vigouroux. Le programme est lancé avec les partenaires : SGP, RFF et la SNCF.

Après différentes explications sur le positionnement de la future « grosse boîte » de la gare, sur les interconnexions, les membres du Comité de pilotage ont posé différentes questions :

- tout d'abord sur le chantier et son déroulement, l'isolation phonique, la hauteur (R+4) des immeubles.
- Une question a porté sur le choix du promoteur et Monsieur le Maire a expliqué le travail engagé avec celui qui l'avait accompagné afin d'arriver aussi rapidement à ce projet.
- Une question a porté sur l'avenir du tramway en souterrain de Béclère à la gare de Clamart.

* * * * *